

MERVILLE

INFO.



BULLETIN DE LIAISON COMMUNAL

N°3-1993

COUVERTURE

BOLETUS (Tubiporus) AEREUS ou Bolet tête de nègre.

Ce magnifique champignon qui fait les délices des gourmets, annonce l'automne et son apparition sur les étals nous donne envie de parcourir les bois à sa recherche. Toutefois la cueillette des champignon demande quelque précautions:

- Ne pas ramasser un champignon que l'on ne connaît pas.
- Demander l'avis de connaisseurs et en cas de doute, s'abstenir de les manger.

NOTE DE LA REDACTION:

Parution du prochain numero de **MERVILLE INFO**, le 27 Décembre
dépot des articles à la mairie avant le 11 Décembre.

COMITE DE REDACTION:

Philippe ARRUE, Christian BAGUR, Guy DESTARAC,
Alain GABARRA, Gilles MARTIN, Monique SUDRES

SOMMAIRE

| | |
|---|----|
| DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL | 3 |
| AVIS DIVERS | 3 |
| ETAT CIVIL | 4 |
| SERVICES D'URGENCE | 4 |
| LE COIN DU JURISTE | 5 |
| LA TRAVERSEE DU VILLAGE, LES BATIMENTS PUBLICS | 6 |
| FOOTBALL CLUB MERVILLOIS | 8 |
| JUDO | 9 |
| MAJORETTES A VOS BATONS | 9 |
| FOYER RURAL | 10 |
| MERVILLE KARATE CLUB | 11 |
| RUGBY | 12 |
| BASKET | 13 |
| COMPTE RENDU DE LA FETE LOCALE | 14 |
| ECOLE DE MUSIQUE | 15 |
| CENTRE DE LOISIRS INTER COMMUNAL | 16 |



DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Au cours des réunions des 1^{er}, 30 Juin et 9 Septembre, le Conseil Municipal a délibéré sur les points suivants:

URBANISME - ENVIRONNEMENT

-Il est décidé de modifier le terrain à acquérir derrière la Mairie ou se mettre en concordance avec le futur aménagement.

- Ligne THT: Une nouvelle délibération a été prise pour manifester l'opposition du Conseil au tracé de la nouvelle ligne prévue, copie en a été adressée au Conseil Général, au Député, au Ministre de l'Industrie, qui d'ailleurs ne se sont pas manifestés depuis.

-Accord pour l'adhésion de certaines communes au Syndicat mixte de l'environnement.

TRAVAUX ET FISCALITE:

-Sont reconduites les exonérations de taxes d'ordures ménagères concernant les entreprises artisanales ou commerciales ne produisant pas d'ordures de ce type.

-Il a été décidé d'exonérer de la Taxe Foncière sur les propriétés bâties et de la Taxe Professionnelle les entreprises nouvellement créées ou reprises quand elles sont en difficulté (début d'application en 1994).

-Renouvellement de l'ouverture de crédit de 800 000 F consentie par le CLF pour pallier aux manques passagers de trésorerie.

-Fixation du prix de repas de la cantine pour l'année scolaire 93-94 à 15F 45 pour les primaires et 10F 45 pour les maternelles si les parents désirent ces menus.

-Renouvellement de la convention pour la fourniture de ces repas par les Etablissements Bon-temps: Primaire: 15F30, Maternelle: 10F45.

GESTION DU PERSONNEL:

- Création d'un poste d'Agent Technique Qualifié pour permettre l'avancement de carrière de Mr. Rosoli.

- Création d'un poste d'attaché territorial pour pourvoir au remplacement de Mme. Rouaix qui prend sa retraite fin Janvier 1994.

AVIS DIVERS

INSCRIPTIONS SUR LES LISTES ELECTORALES

Bref rappel des conditions d'inscription sur les listes électorales de la commune.

Les demandes sont reçues à la Mairie du 1^{er} Janvier au 31 Décembre pour entrer en vigueur au 1^{er} Mars de l'année suivante.

Conditions exigées :

- ou avoir atteint la majorité avant la date de clôture de la liste électorale, c'est à dire le dernier jour de Février de l'année suivante.

- ou avoir 6 mois de résidence réelle et continue au dernier jour de Février (apporter la preuve)

- ou être domicilié dans la commune (apporter la preuve).

- ou figurer pour la 5^{ème} fois, sans interruption au rôle des contributions communales.

Les procédures décrites ci-dessus ne portent que sur la révision des listes en période normale, c'est à dire entre le 1^{er} Septembre et le dernier jour de Février.

Toutefois après la clôture des délais d'inscription (31 Décembre) peuvent être inscrits les jeunes qui atteignent leur majorité entre le 1^{er} Janvier de l'année suivante et la veille d'une élection s'il y a lieu, mais après avis du Juge du Tribunal d'Instance.

RECENSEMENT MILITAIRE:

Les jeunes nés entre le 1^{er} Juillet et le 30 Septembre 1976 sont priés de se présenter à la Mairie en vue de leur recensement avant le 31 Octobre 1993

TRAVAUX

Afin de maintenir la propreté et la tranquillité des lieux à l'occasion des fêtes de Toussaint, tous travaux de construction ou de gros entretien des caveaux sont interdits pendant la période du 20 Octobre au 2 Novembre inclus.

CIRCULATION

Afin d'améliorer la sécurité des usagers un giratoire sera mis en place autour de la place du château dans le sens inverse des aiguilles d'une montre. Soyez vigilants pour le jour où les panneaux seront posés.

ETAT CIVIL

CARNET BLEU-ROSE

| | |
|------------------------|-------------------|
| BAUER Manon | 21 Mai 1993 |
| SOLDADIE Coralie | 31 Mai 1993 |
| LACANAL Jonathan | 8 Juin 1993 |
| SIBAUD Aurélien | 14 Juin 1993 |
| ESCOULAN Mélodie | 16 Juin 1993 |
| BERGEROU Jessica | 10 Juillet 1993 |
| GONÇALVES MACIEL David | 1 Août 1993 |
| MARTIN Karine | 1 Septembre 1993 |
| MADORE Corentin | 5 Septembre 1993 |
| DA COSTA Aurore | 10 Septembre 1993 |

CARNET BLANC

| | |
|---|-------------------|
| MARQUEYSSAT Jean-Claude avec SOUROU Fernande | 4 Juin 1993 |
| DEVILLE Lucien avec CONTRERAS Isabelle | 3 Juillet 1993 |
| LUDWIG Robert avec RIZZO Claudine | 24 Juillet 1993 |
| GRIMARD Alain avec HERVE Annick | 31 Juillet 1993 |
| DELARIVIERE Philippe avec LOPEZ Sylvie | 7 Août 1993 |
| SIMIER Jean-Luc avec GATEIN Françoise | 7 Août 1993 |
| HASTENTEUFEL Patrick avec MOUCHET Elisabeth | 14 Août 1993 |
| BAUER Jürgen avec MARTEAU Véronique | 17 Septembre 1993 |

CARNET NOIR

| | | |
|--------------------------------|--------|-----------------|
| FRANCAZAL Didier | 33 ans | 31 Mai 1993 |
| SIMONNET Sylvain | 31 ans | 29 Juin 1993 |
| JACOB Jeanne née DEMBLANS | 95ans | 7 Juillet 1993 |
| BEAUCOURT Céline | 80 ans | 11 Juillet 1993 |
| RAYMOND Magdelaine née CAPDASE | 90 ans | 14 Juillet 1993 |

SERVICES D'URGENCE

| | | |
|---|-------------|-----------------|
| GENDARMERIE: | 17 | OU: 61 82 60 17 |
| POMPIERS: | 18 | OU: 61 82 60 17 |
| SAMU ET CENTRE ANTI POISON: | 15 | OU 61 49 33 33 |
| HOPITAUX: | | |
| | RANGUEIL: | 61 32 25 33 |
| | PURPAN: | 61 77 22 33 |
| | HOTEL DIEU: | 61 77 82 33 |
| | LA GRAVE: | 61 77 78 33 |
| GRANDS BRULES | | |
| | ADULTES: | 61 32 27 43 |
| | ENFANTS: | 61 77 22 87 |
| Renseignements Chambres de Malades (tous hôpitaux) | | 61 32 35 00 |

INFORMATION SIDA

Dépistage gratuit et anonyme, informations prévention: Hôpital La Grave (Pavillon Nanta) du Lundi au Vendredi de 9H à 17H 30, le Samedi de 9H à 11H 30 Tel: 61 77 78 59

Association pour l'entraide et l'information sur le SIDA (AIDES) 40 Avenue de Lombez TOULOUSE
TEL: 61 42 22 06

Numero Vert (gratuit) 24/24: 05 36 66 36
Association "Ecoute Famille Sida" tel: 61 25 23 71
le Mercredi de 14H 30 à 16H 30

AVIS

La commune dispose de poêles à mazout inutilisés. Si certains sont intéressés, ils peuvent les prendre gratuitement, toutefois ce matériel est à prendre en l'état, aucune garantie n'est fournie.



LE COIN DU JURISTE

LES PROBLEMES DE VOISINAGE* : *"L'écoulement des eaux naturelles d'un terrain sur un autre."*

Article 640 du Code Civil:

Tout propriétaire d'un terrain situé en contrebas d'un autre terrain, doit accepter de recevoir les eaux se déversant naturellement de la propriété la plus élevée.

Il doit laisser pénétrer chez lui toutes les eaux qui arrivent en raison de la configuration des lieux, c'est à dire du seul fait de la pente du terrain.

Toutefois, seules les eaux naturelles sont concernées, à savoir : les eaux de source, les eaux de pluie, de la fonte des neiges, celles qui coulent des terres par infiltration et celles qui proviennent des étangs naturels.

DROITS ET OBLIGATIONS DU PROPRIÉTAIRE DU TERRAIN LE PLUS ÉLEVÉ

Il ne doit pas aggraver la situation d'écoulement naturel, notamment en changeant la forme de son terrain en détournant l'eau de son cours naturel.

Il existe une exception, en effet l'article 641 du Code Civil prévoit que tout propriétaire peut disposer des eaux de pluie qui touchent sur son terrain, il peut donc modifier la direction d'écoulement de ces eaux pluviales, si, ce faisant il aggrave l'écoulement naturel et cause un préjudice au propriétaire en contrebas, il doit le dédommager. En outre, lorsqu'il y a une maison d'habitation en contrebas, le propriétaire du terrain perd le droit de disposer de l'eau de pluie si cela se traduit par une aggravation de l'écoulement des eaux chez son voisin.

DROITS ET OBLIGATIONS DU PROPRIÉTAIRE DU TERRAIN EN CONTREBAS

Il doit supporter, sans aucune compensation, les eaux qui l'écoulent naturellement du terrain au dessus. Outre les eaux naturelles, il doit laisser passer chez lui tout ce que ces eaux charient naturellement (vases, graviers, alluvions...).

Il n'est pas obligé de laisser déverser sur son terrain les eaux qui ne sont pas naturelles notamment les eaux usées ménagères ou industrielles.

Si les eaux naturelles sont rendues insalubres à la suite d'un usage impropre, elles n'entrent pas dans le cadre de la servitude.

Il ne doit pas faire obstacle à l'écoulement des eaux, par exemple en construisant une digue ou un remblai. S'il peut exercer son droit de clore son terrain, c'est à condition de laisser les ouvertures suffisantes pour permettre l'écoulement.

* Nota : cet article a été rédigé d'après la revue «Que choisir - guide du voisinage».



LA TRAVERSEE DU VILLAGE LES BATIMENTS PUBLICS

La deuxième tranche des travaux va débuter.

Une réduction du plan d'ensemble montre comment ce projet va influencer sur l'aménagement du centre du village. (voir page 7)

C'est un projet d'ensemble cohérent qui permettra, au rythme des possibilités budgétaires, de réaménager la mairie, de restructurer les bâtiments annexes en salles des fêtes et en salles pour les associations ; d'ordonner les espaces des places existantes (mairie/église) avec la nouvelle.

La première étape sera l'aménagement du bureau du maire et d'un bureau pour les adjoints dans la partie droite du RDC, laissant la partie gauche au secrétariat permettant ainsi une meilleure réception du public.

La façade principale sera repeinte, les volets et la porte principale changés.

Un perron desservi par une rampe pour les handicapés en fauteuil roulant sera réalisé. Le sous-bassement sera rejointoyé.

Ces travaux sont imminents.

La deuxième étape sera la transformation des bâtiments existants (ancien préau, école, logement de fonction de l'instituteur) en locaux accueillants pour les associations et les festivités.

L'analyse budgétaire fera apparaître la solution optimum entre une démolition-reconstruction ou une restructuration de l'existant.

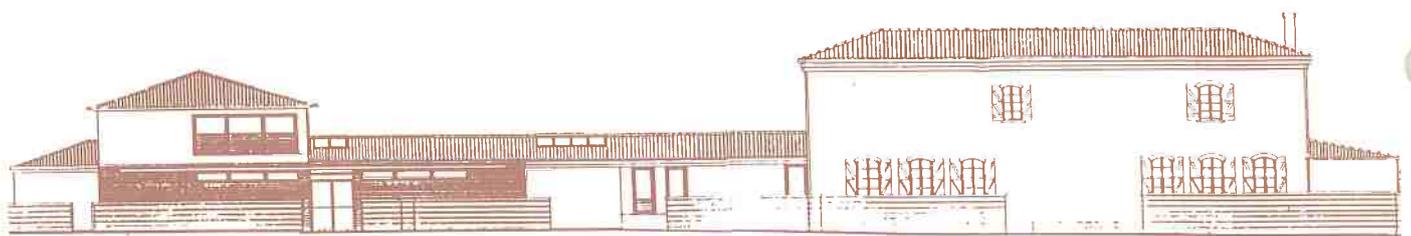
Dans les deux cas le projet s'inscrira dans les lignes directrices fixées par notre architecte conseil.

Ce bâtiment laissera une vaste porche couverte pour assurer la communication entre les places.

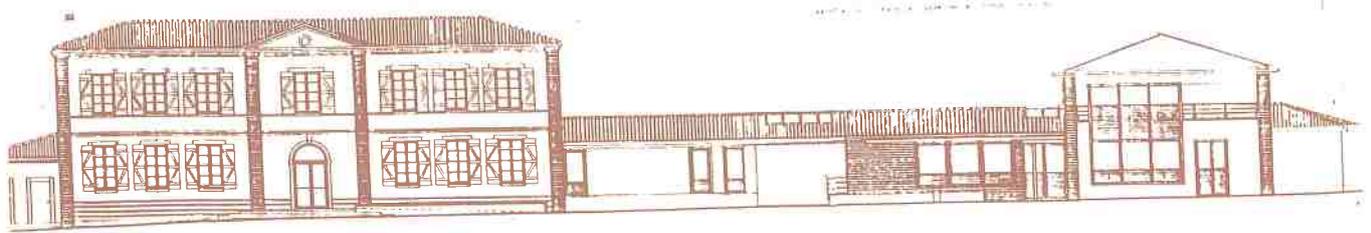
Le portail de l'église va être remplacé. Un ouvrage conséquent de 2,50 m par 4,80 m de hauteur qui sera refait à l'identique en chêne massif.

Seule différence, la partie ouvrante sera limitée aux deux tiers de la hauteur pour faciliter les manoeuvres.

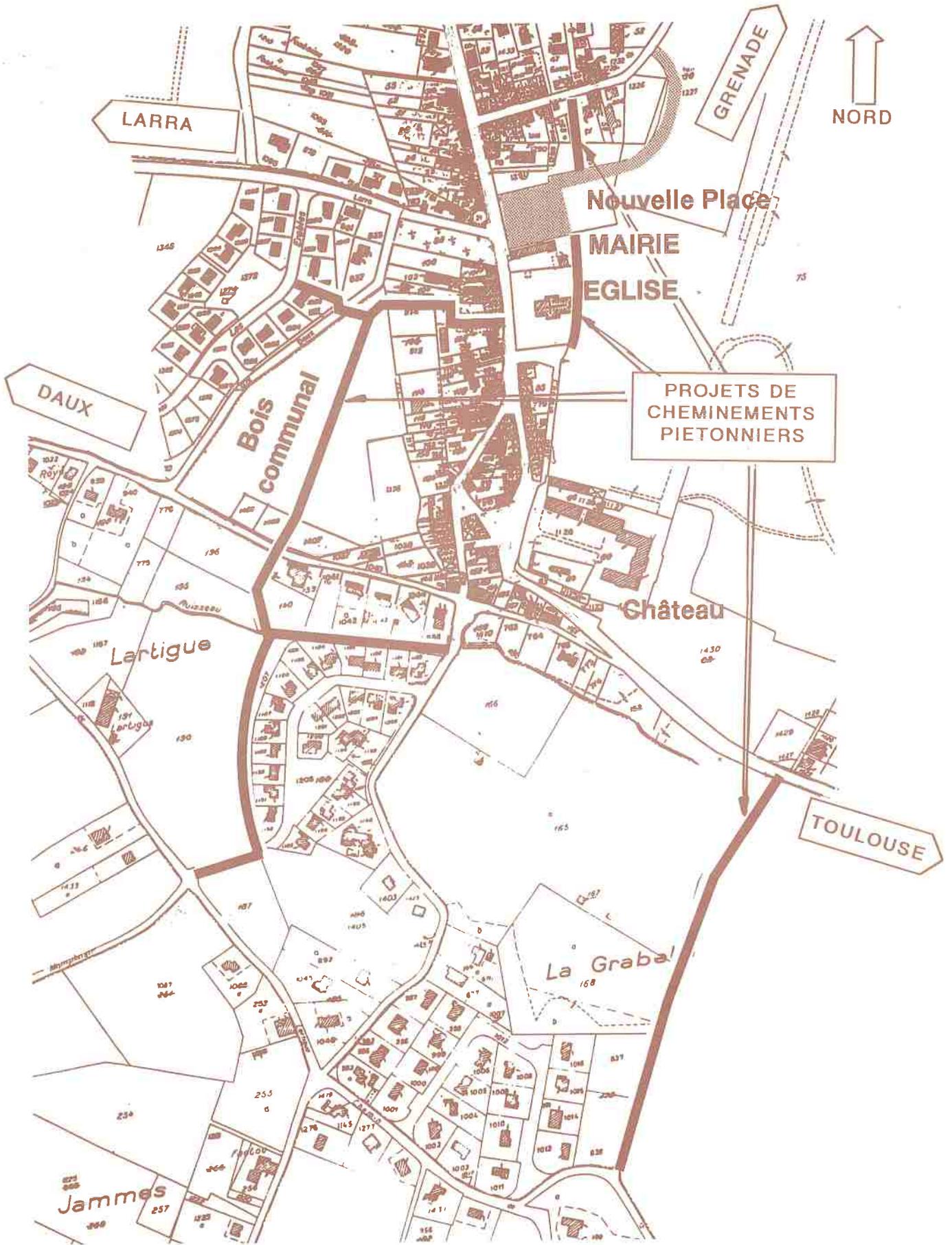
La page 7 montre aussi des projets de chemins piétons qui sont décidés (Route de Grenade- Nouvelle place), prévus si accord des propriétaires (Poste-Bois, Place du château-Nouvelle place), faisables moyennant des travaux limités (Ch. de la Tuilerie- Rte de Toulouse, Ch de Lartigue-CH des Trescats-Bois communal).



PROJET D'EXTENSION MAIRIE FACADE NORD OUEST



PROJET D'EXTENSION MAIRIE FACADE SUD EST





Changement à la tête du F.C.M. Le Président Jean-Jacques TOURNIER, appelé à des fonctions au niveau départemental, passe le relais à Daniel LARRIEU jusqu'alors secrétaire du Club.

Alain THENEGAL devient vice-président délégué et assure comme par le passé la fonction de responsable de l'école de foot.

La gestion du club est confiée à Francis MALBRANCO, secrétaire correspondant du F.C.M. ; il veille également à la bonne marche de l'entente avec l'étoile Aussonnaise dans les catégories de jeunes.

Christian SICRE reste l'inamovible grand argentier. C'est également lui qui a la responsabilité des achats du club en matière d'équipements collectifs et individuels.

Le poste de secrétaire-trésorier adjoint est assumé, avec brio, par Philippe SOBESTO.

PRESENTATION DU F. C. M.

Président d'Honneur : Mr Robert DE BEAUMONT - Maire de MERVILLE

1 - ADMINISTRATIF

| | |
|----------------------|--------------------------------------|
| Président | Daniel LARRIEU 61.85.01.8 |
| Vice-Président | |
| Responsable Jeunes | Alain THENEGAL 61.85.17.98 |
| Secrétaire | |
| Correspondant | Francis MALBRANCO 61.85.19.48 |
| Relations Publiques | |
| Trésorier | |
| Chargé équipements | Christian SICRE 61.85.10.86 |
| Secrétaire-Trésorier | |
| Adjoint | Philippe SOBESTO 61.85.05.99 |
| Relations district | |
| Presse | Jean-Jacques TOURNIER 61.85.16.46 |
| Relations Mairie | Christian BAGUR 61.85.07.20 |

Relations Associations

Jean MASO
61.85.04.02

Membres Délégués

Pierre TOFFANELLO 61.85.04.04
Patrice FRANCHELLI
Roger NICODEMO 61.85.06.13
Fernand HUILLET

Chargé des locaux

Franck SAINT PAU
61.85.05.61

Terrains

Arbitres Club
Jean SACCONA 61.85.07.55
Daniel AGUILAR 61.85.10.91

2 - TECHNIQUE

EQUIPES SENIORS

Entraîneur général
Michel MARTY 61.59.72.82

Entraîneur adjoint
Alain THENEGAL 61.85.17.98

Dirigeants
Pierre TOFFANELLO 61.85.04.04
Philippe SOBESTO 61.85.05.99
Patrice FRANCHELLI
Jean-Jacques TOURNIER 61.85.16.46
Francis MALBRANCO 61.85.19.48

Section Vétérans

José SANTACREU 61.85.02.92

EQUIPES MOINS DE 17 ANS

(en entente avec Aussonne)

Dirigeant Francis MALBRANCO 61.85.19.48

EQUIPES MOINS DE 15 ANS

(en entente avec Aussonne)

Dirigeant Jean-Jacques TOURNIER 61.85.16.46

EQUIPES MOINS DE 13 ANS

(en entente avec Aussonne)

Entraîneur Christian BAGUR 61.85.07.20
Entraîneur Adjoint Philippe SOBESTO 61.85.05.99

EQUIPES MOINS DE 11 ANS

Entraîneur Maurice SANTOUL 61.85.11.13
Adjoints Pierre AUGUSTE 61.85.41.99
Alain THENEGAL 61.85.17.98

EQUIPES MOINS DE 9 ANS

Entraîneur Denis MENUZZO
Adjoints Franck SAINT PAU 61.85.05.61
Jean-Claude ROSOLI

EQUIPES MOINS DE 8 ANS

Entraîneurs Daniel DA SILVA 61.85.86.78
Philippe SEGUET 61.85.02.76

3 - LES JOUEURS

SENIORS

42 licenciés à la disposition des entraîneurs Michel MARTY et Alain THENEGAL, pour former les deux équipes engagées cette saison.



Equipe fanion en Honneur District
Equipe B en promotion District.

Aussi bien au niveau du recrutement, qu'au niveau de la motivation du groupe, tout a été mis en oeuvre pour faire évoluer ces deux équipes en divisions supérieures la saison prochaine.

Pour les vieux crampons... une équipe de vétérans (15 joueurs environ) dispute ses trois mi-temps... tous les vendredis soirs.

ENTENTE AUSSONNE/MERVILLE

Dans les catégories - 13, - 15 et - 17 ans, 25 joueurs participent à cette entente reconduite pour la 2ème année. Les ententes deviennent pour les clubs, petits et moyens, un passage obligé pour leur survie.

ECOLE DU FOOTBALL DU F.C.M.

Une soixantaine de jeunes joueurs sont répartis dans les catégories moins de 8 ans, moins de 9 ans, moins de 11 ans et moins de 13 ans.

Ils font l'apprentissage du football sur des terrains plus petits, sous forme de plateaux pour les débutants et déjà de compétitions pour les poussins. Quant aux pupilles, c'est le début du jeu à 11 sur le terrain des grands.

Le F.C.M. oeuvre depuis quelques années pour la formation. Il est rassurant de voir que 18 joueurs, issus de notre école, évoluent cette saison en équipes séniors sous les couleurs locales.

En ces périodes relativement difficiles, notamment par le manque de bénévolat, une soixantaine d'enfants de la commune sont encadrés par des dirigeants qui prennent sur leur temps (loisirs, vie familiale... etc...) la formation des jeunes poussins tout en participant à leur éducation.

4 - LES EQUIPES

Le club compte à ce jour 140 licenciés, toutes catégories confondues, et présente sur les terrains 12 équipes, dont 5 en entente avec Aussonne.

- SENIORS: 2 équipes
- VETERANS: 1 équipe
- Moins de 17 ans : 2 équipes
(en entente)
- Moins de 15 ans : 1 équipe
(en entente)
- Moins de 13 ans : 2 équipes
(en entente)
- Moins de 11 ans : 1 équipe
- Moins de 9 ans : 1 équipe
- Moins de 8 ans : 2 équipes

LE BUREAU

JUDO

Une nouvelle saison démarre pour le Judo Club Mervillois. C'est l'occasion de vous rappeler que les cours ont lieu à la salle, face à l'église,

le mercredi de 18h30 à 20h00

le samedi de 18h30 à 20h00

Pour les adultes et ce depuis le 8 Septembre.

Quant aux enfants, nous les invitons à venir s'entraîner à partir du 6 Octobre

le mercredi de 17h00 à 18h30

le samedi de 18h30 à 20h00.

Pour la première fois, le Judo Club Mervillois organise un stage inter-club le 16 et 17 Octobre, à la salle polyvalente de Merville, gracieusement mise à notre disposition par la Mairie.

Venez nombreux voir les Judokas s'entraîner et découvrir le Judo.

MAJORETTES A VOS BATONS !!!

Merville recrute des jeunes filles de 5 à 16 ans pour créer un **groupe de majorettes** qui évoluera en compagnie de la Batterie Fanfare "**Le réveil Mervillois**".

Venez nombreuses nous rejoindre, l'accueil sera excellent ainsi que l'ambiance du groupe.

Renseignez vous auprès de:

Madame KIENER Chantal

au 61 85 11 58 après 17H en semaine.

FOYER RURAL... QUI ES-TU ?

Le Foyer Rural a trois aspects d'un même élément.

L'état **SOLIDE**, **LIQUIDE** et **GAZEUX**

Voyons de plus près!

L'état **LIQUIDE** d'un Foyer Rural renvoie aux fêtes qui rythment les saisons de la Saint-Nicolas à la Saint-Jean en passant par Mardi Gras sans oublier la Saint-Sylvestre.

Même les apprentissages divers qu'offrent les calendriers du Foyer de la gym à la danse et les autres cachent le même besoin de rencontre.

N'avez vous jamais entendu parler des troisièmes mi-temps ? ... des pantagruéliques goûter de pâtisseries crémeuses ? des apéritifs d'après match où le match et le monde se refont ?

L'état **SOLIDE** du Foyer rural, là il faut parler de ceux et celles qui, sur leurs fragiles épaules et robustes convictions supportent le poids de l'association. Ah l'association ! Chère loi 1901 sans qui le foyer rural n'existerait pas ! réunions , rencontres, AG trésorerie... conflits...négociations.

Ces hommes et ces femmes sont agités par un virus qu'on appelle le **BENEVOLAT**.

L'état **GAZEUX** du Foyer Rural, ce sont les bulles et les confidences...

Prenez un savon (solide) de l'eau (liquide), frottez vous obtenez à coup sûr des bulles de savon.

Pour parvenir au troisième état du Foyer Rural, il faut procéder un peu de la même façon... On parvient alors à ce qu'il y a de plus magique et miraculeux, comme des bulles de limonade et de champagne... et toutes les bulles obtenues on se les raconte.

FOYER RURAL DE MERVILLE

* **ATHLETISME** (tél 61.85.02.88)
enfants à partir de 8 ans
mercredi: 17h00-18h00
samedi : 14h00-15h00 au stade

* **BIBLIOTHEQUE** (tél 61.85.00.03)
mercredi : 14h00 - 16h00
jeudi : 17h00 - 19h00
samedi : 10h00 - 12h00

* **DANSE JAZZ ET CLASSIQUE**
(tél 61.82.84.80)

(Salle Polyvalente 1er étage)
lundi 17h00 - 18h00 (initiation cl)
jeudi 17h00 - 18h00 (1er degré cl)
jeudi 18h00 - 19h00 (2è degré cl)
vendredi 17h00 - 18h00 (1er degré Jazz)
vendredi 18h00 - 19h00 (2è degré Jazz)
Nouveau Jazz adulte vendredi 19h00 - 20h00

* **GYMNASTIQUE D'ENTRTIEN**
(tél 61.85.07.92)

(Salle Polyvalente 1er étage)
Lundi 18h00 - 19h00
Jeudi 9h00 - 10h00

GYMNASTIQUE EN MUSIQUE AEROBIC
(tél 61.85.07.92)

(Salle Polyvalente 1er étage)
mardi 19h00 - 20h00
jeudi 19h00 - 20h00

MUSCULATION (tél 61.85.08.86)

(Salle Polyvalente 1er étage)
mardi 18h00 - 20h00
jeudi 18h00 - 20h00

PATE A SEL (tél 61.85.06.95) (à partir de 7 ans)
Foyer Rural 1er étage
Mercredi 14h00 - 16h00

PISCINE : renseignements à la Bibliothèque.





MERVILLE KARATE CLUB

Le Karaté ! Art martial bien connu mais si mal connu. Pour les non-initiés le Karaté est synonyme de violence et réservé à des combattants farouches. Qu'est-ce vraiment que le Karaté ?

Le Karaté est une méthode de combat qui consiste à utiliser d'une manière rationnelle et scientifique, les armes naturelles du corps humain : pieds, poings, coudes, etc... pour porter des coups frappés. Adopté par la plupart des forces armées et des polices du monde entier en raison de son efficacité, le Karaté est la meilleure des «self-défenses».

Le Karaté est avant tout un art martial. A travers la pratique et l'entraînement dans une salle appelée Dojo, se dégage une philosophie réelle : recherche de l'équilibre, de la plénitude et maîtrise de soi-même. L'enfant qui pratique le Karaté verra son agressivité disparaître au profit d'une combativité contrôlée qui lui servira dans tous les domaines de sa vie. Au fur et à mesure de ses progrès techniques, il acquerra confiance en lui. L'utilisation de son corps dans des séries de mouvements naturels, aboutiront à un développement harmonieux et sa musculature et de sa souplesse. Il apprendra également à développer ses réflexes et à coordonner les mouvements de son corps.

A Merville l'enseignement de cet art se déroule au Dojo situé en face de l'église sous la direction d'un professeur diplômé d'état ; gage de sérieux et de compétence.

Le Karaté et la compétition ?

La compétition en Karaté n'est pas une finalité, ni un but, mais peut apporter à ceux qui aiment la confrontation, la joie des assauts loyaux.

Les règles d'arbitrage sont étudiées et graduées en fonction de l'âge afin de protéger les combattants. Les statistiques font apparaître que le Karaté est le sport où l'on compte le moins d'accidents.

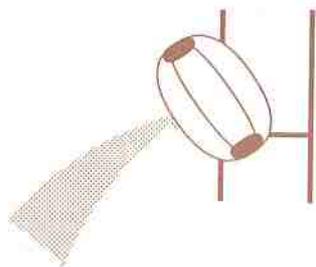
Que vous soyez intéressé par l'art martial, la technique, la compétition ; que vous ayez 6 ans ou 50 ans, le Karaté Club de Merville peut vous apporter maîtrise de soi, détente, équilibre.

A Merville le Karaté est travaillé sous toutes ses formes et le Club peut s'enorgueillir de places d'honneur chez les féminines et chez les juniors prouvant ainsi qu'un club excentré peut jouer les troubles fêtes dans la cour des grands clubs.

Hommes ou femmes, filles ou garçons vous pouvez vous joindre à nous pour découvrir cet art martial.

Renseignements et inscriptions au Dojo situé en face de l'église de Merville, le lundi de 19h à 21 h et le vendredi de 18h à 21h.





RUGBY

Voici trois mois, une vingtaine d'anciens joueurs de Merville, sont venus me voir pour conclure un match amical contre Aussonne.

Tous ces jeune mervillois se sont donc retrouvés un dimanche de Mai sur le terrain de nos amis aussonnais. Ce fut un match gagné pour nos joueurs, et de là est reparti grâce à tous nos «gosses», ce magnifique sport qu'est le rugby, et que j'avais présidé pendant onze ans avec une bonne poignée de dirigeants et d'amis. Mais à l'époque, nous n'avions qu'une école de rugby, certes une grande école : 120 licenciés, 3 titres de champion Hte Garonne, 2 fois finalistes du championnat des Pyrénées et 2 titres de champions des Pyrénées.

Nous étions réputés pour notre jeu, notre volonté, notre sportivité, et surtout pour notre honnêteté sur tous les terrains de notre comité.

C'est cela que nous commençons après 3 années d'absence. Nous créons une entente avec Aussonne : 2 équipes séniors, 1 équipe cadets, et je pense que d'ici un an poussins, benjamins et minimes nous rejoindrons. Ces joueurs qui m'accompagnaient depuis qu'ils ont 7 ans sont les : SATO - ARREGGROS - FECHETE - BRESSES - BAUDUI (frères) - RICCO, auxquels s'ajoutent CARAVACA - AUDRAN - SI-BAUD - SANTAMANS - PETIT - CANTET, ainsi que tous les nouveaux qui ont signés, ce qui représente 54 licenciés séniors pour l'entente Aussonne-Merville.

Bien sûr, j'en ai tout d'abord parlé au conseil municipal et à notre maire qui nous ont soutenus et qui nous soutiendront pour relancer le rugby à Merville.

L'assemblée générale aura lieu courant Octobre car avant tout, je me suis assuré de la bonne foi de tout le monde, le plus dur étant de durer.

Garantie de l'entente avant la fin décembre devant le comité des Pyrénées. Garantie mutuelle auprès des élus des deux villages et surtout garantie avec tous nos joueurs et entraîneurs d'une ligne à suivre

pour montrer que notre club est bien vivant.

Nous comptons déjà 2 victoires en championnat à l'extérieur au moment où j'écris ces lignes.

Reste à mettre au point les terrains. Avec nos amis du F.C.M.

Tous les amis du rugby seront convoqués pour l'assemblée générale par voies de presse, et nous espérons que de nombreuses bonne volontés se retrouveront pour la constitution d'un nouveau bureau...

... Pour que revive le rugby à Merville

M. ARREGGROS

Les joueurset les amis du R.C.M.

CLUB DU 3eme AGE

PROGRAMME DES PROCHAINS MOIS:

A l'heure de l'impression du journal la date du repas de l'amitié n'est pas encore fixée, vous pouvez toutefois noter:

Mardi 19 Octobre: Salle du 3ème Age, à 14H 30: Réunion d'information sur le patrimoine, suivie d'un goûter.

COMITE INTERCLUBS

Son **grand LOTO**, ouvert à tous aura lieu le **Mercredi 3 Novembre à 14 heures, Salle du Théâtre de Pibrac**. Inscriptions en vue du transport (Mr. Destarac, Mme. Rouzeaud)

Mercredi 1er Décembre à midi, **Repas de fin d'année** à Castillon Savès, excellent menu, après midi dansante; inscriptions jusqu'au 15 Novembre .

Dimanche 12 Décembre à 15 heures au Théâtre de Pibrac: **Gala 1993 d'opérettes et ballets**, beau spectacle donné par des artistes professionnels. Prix: 90F, inscriptions en vue du transport.

Pour les sorties du 1er et 12 Décembre des détails seront donnés au cours du loto.





BASKET MERVILLOIS

Le Club de Basket est heureux de compter une équipe supplémentaire cette année, et nous remercions vivement Claude BONNAFOUS de nous avoir rejoints pour assurer l'entraînement de l'équipe de Minimes Filles.

Le Club approche maintenant la Cinquantaine de licenciés, et compte donc les équipes suivantes :

Poussines - Entraîneur : Corinne PARIS - le Mercredi de 14h à 15h30

Benjamines - Entraîneur : Marie-Josée LABAYEN - le Mercredi de 15h à 17h

Minimes - Entraîneur : Claude BONNAFOUS - le Mercredi de 18h à 20 h

Séniors - Entraîneur : Eric CULIANEZ - Lundi et Mercredi de 20h30 à 23h

Les personnes qui souhaiteraient rejoindre le Club sont priées de se manifester auprès de l'entraîneur correspondant à la salle polyvalente de Merville.

Les Jeunes ont commencé les matches de Brassages en Octobre, afin de déterminer le niveau auquel elles évolueront le reste de l'année. Les poussines devront cette année se mesurer à des équipes plus âgées (elles sont toutes Poussines 1ère année, et devront affronter des Poussines 2ème année). Souhaitons-leur bon courage.

Les Benjamines ont commencé très fort, remporté déjà deux victoires écrasantes face à leurs adversaires, les entraînements de M.J. LABAYEN portent leurs fruits, et la récolte sera certainement savoureuse.

Quelques matches amicaux ont été organisés pour permettre aux Minimes d'attendre le début du championnat dans les meilleures conditions possibles, tous les espoirs sont permis.

Nous rappelons que les Mervillois sont toujours les bienvenus à la salle polyvalente où se déroulent les matches le samedi après-midi et le samedi soir pour les Séniors.

L'équipe Sénior a bien débuté la saison par une première victoire, mais a dû s'incliner par la suite. Nous avons à déplorer les blessés de début de saison, qui ont privé l'équipe d'une ailière et d'une meneuse de jeu. Nous leur souhaitons un prompt rétablissement afin qu'elles puissent réintégrer au plus tôt leur poste.

Une soirée dansante sera organisée par le Club le 6 Novembre 1993 à la salle polyvalente de Merville. Des affiches seront distribuées au village et dans les communes voisines, une participation de 75 F pour les adultes et 40 F pour les enfants de moins de 10 ans sera demandée à l'inscription.

Inscriptions : auprès de M. SIMON - Quincaillerie
au Café TRECCANI

ENEZ NOMBREUX - AMENEZ VOS AMIS

COMPTE RENDU DE LA FETE LOCALE

Encore une fois, le soleil fut de la partie pour nos quatre jours de fête. De nombreuses attractions foraines et quatre bals animèrent joyeusement celle-ci.

La Batterie-Fanfare et la retraite aux flambeaux -où de nombreux enfants ont participé- débutèrent les festivités. Nos jeunes musiciens Mervillois animèrent avec un certain succès cette soirée consacrée aux jeunes jusqu'à tard dans la nuit.

Le lendemain, les Joyeux Baladins de Montauban et la Chorale Paroissiale nous enchantèrent lors de la Messe du Souvenir. Après la cérémonie au Monument aux Morts et la montée des drapeaux de toutes les Sociétés, les Joyeux Baladins nous régalerent de nombreux morceaux lors de l'apéritif-concert au Café TRECCANI.

L'après-midi, sous un soleil radieux, se déroulèrent les Jeux Intercommunaux opposant les communes de Seilh, Beauzelle, Aussonne et Merville. Des jeux d'eau et d'adresse égaillèrent notre soirée. A noter que le tir à la corde masculin et féminin furent remporter par Merville.

Félicitations à tous nos participants et surtout à la bonne humeur des Maires après qu'ils furent «barbouiller» par leurs adjoints. Ce fut finalement Merville qui remporta le trophée devant Beauzelle, Aussonne et Seilh. Le soir, les Méditerranéens et leurs danseuses animèrent jusqu'à une heure avancée, la soirée.

Le Dimanche, la Messe fut animée par la Chorale et l'Harmonie d'Aussonne. Celle ci nous interpréta de nombreux morceaux sur la Place du Château lors de l'apéritif concert. l'après-midi, un match de Football opposa les équipes de Merville I et Merville II. le match de Football Américain fut annulé. Le Comité des Fêtes s'excuse auprès de la population pour ce regrettable contre-temps. le manque de parole et l'irresponsabilité de certains dirigeants est à déplorer.

Le soir, un magnifique feu d'artifice, tiré par la Maison Lacroix, ravit le public nombreux. L'Orchestre Paul Rémy fit danser les nombreuses personnes réunis sur la Place du Château.

Le lundi, le traditionnel Concours de Pétanque réunit 99 personnes. MM. PARIS Robert, GENDRE Christian et NICOLETTI Salvador après une longue partie prirent le dessus sur MM. PRINCE Philippe, HUILLET Patrick et SACCONA Joseph. Félicitations à tous.

Le soir, Léon procéda avec humour au tirage de la Tombola. Voici les numéros gagnants :

3537-4915-610-2527-2863-207-1625-4034-1789-3268-3895-1583-2429-4758-410-3989-2062-4590-897-221-1692-1088-310-686-1542-3497-2594-2223-2323-1001.

Les lots sont à retirer chez Mr SIMON André.

Raphaël clôtura la soirée au son des Valses et des Tangos.

Ces festivités se terminèrent le samedi 25 Septembre par la Moujetado. Plus de 300 convives se sont régalingées et amusées jusqu'à tard dans la nuit. Nous espérons que vous serez aussi nombreux l'année prochaine pour fêter avec nous les 25 ans du Comité des Fêtes, une belle fête est prévue. merci à notre ami Raphaël pour l'ambiance qui régna tout au long de la soirée.

Nous vous donnons rendez-vous pour nos prochaines manifestations. tout d'abord pour nos lotos les:

Samedi 27 Novembre 1993

Samedi 08 Janvier 1994

Samedi 05 Février 1994

Et ensuite pour le grand Réveillon de la St Sylvestre, venez avec nous fêter la nouvelle année, Raphaël nous fera danser toute la nuit.

LE COMITE DES FETES



ECOLE DE MUSIQUE

C'est la rentrée !

Après des vacances bien méritées, l'Ecole de Musique a repris ses activités pour le plaisir de tous. Et ils sont nombreux ceux que la musique interpelle puisqu'à ce jour ce sont plus de 120 élèves qui sont inscrits dans les différentes activités proposées :

- **Formation Musicale** avec initiation musicale pour les tout petits (6-7 ans), cours de solfège adaptés pour les adultes et bien entendu tous les niveaux de solfège.

- **Formation instrumentale** : Piano-Flûte-Saxo-Clarinette-Violon-Guitare-Accordéon-Cornemuse-etc...

- **Formation vocale** avec le groupe vocal «Evasion musicale» (40 choristes à ce jour).

Les cours sont donnés tous les jours par des professeurs et animateurs de qualité. ils sont lieu, nous le rappelons, dans les locaux de l'ancienne école, route de Grenade.

Diverses animations sont prévues cette année pour permettre l'ouverture de l'école sur la vie de notre village :

- Samedi 23 Octobre 1993, à 21 h, salle de la Mairie, très belle soirée musicale proposée par les professeurs et animateurs de l'école. Nous vous recommandons de venir écouter tous ces excellents musiciens.

- Samedi 18 Décembre 1993 à 21h, Eglise de Merville, concert traditionnel de Noël, offert gratuitement par le groupe vocal, avec cette année la participation de l'Harmonie d'Aussonne. Une très belle soirée pour préparer les Fêtes de Noël.

- Diverses animations de classe sont prévues en cours d'année pour permettre aux enfants de montrer leur travail.

Nous verrons dans une prochaine information les activités prévues en 1994.

Nous rappelons à tous ceux qui le voudraient encore qu'il n'est pas trop tard pour venir s'inscrire aux divers cours. Il suffit pour cela de contacter :

Mr ou Mme GIRAUD André

- Chemin des Murlanes 31 MERVILLE
tél : 61.85.03.45,

ou bien l'un des membres du bureau qui gère l'Ecole pour cette année :

- Président : Mr André GIRAUD

- Vices Présidents :
Mme LARROUX Michèle
Mr DESTARAC Guy

- Secrétaires :
Mme MUNOZ Lucette
Mme SUDRES Monique

- Trésorière :
Mme GIRAUD Nadine

- Membres :
Mr ARRUE Philippe - Mme CATALA Brigitte - Mr KIENER Adrien - Mr LEROY André - Mme LEROY Michelle - Mr LESAGE Eric - Mme PALMERO Monique.

LE PRESIDENT



A L'ATTENTION DES PARENTS DES ELEVES FREQUENTANT LE COLLEGE DE GRENADE

La commune semble s'orienter vers une association intercommunale pour les loisirs des enfants.

Le Mercredi les loisirs seraient organisés aux écoles.

Pour les vacances, une garderie serait organisée à un lieu qui reste à déterminer (Merville, Aussonne, Seilh ?) afin que les parents puissent déposer leurs enfants en partant au travail ou les reprendre au retour.

Je vous demanderais donc de renvoyer à la MAIRIE par retour, le questionnaire ci-dessous.
Le Maire

1 - Seriez-vous intéressé par un Centre de Coordination des Loisirs, le mercredi avec une participation financière

1/2 journée avec repas : 40 F

sans repas : 30 F

journée complète avec repas : 60 F

oui

non

2) Un Centre de Coordination des Loisirs accueille votre enfant le mercredi en demi-journée, après le temps scolaire, le repas de midi étant pris au centre de loisirs ; ou le mercredi en journée complète (pour les mercredis libres une fois par mois).

Le centre de Coordination offre aux enfants en contrepartie d'un ticket de présence, des activités variées (sportives, culturelles...), des sorties à la journée. De plus, il permet à ceux qui sont inscrits dans divers clubs ou associations locales de continuer à pratiquer leurs activités favorites, les animateurs les conduisant et allant les rechercher sur leurs différents clubs.

3) Les petites et grandes vacances, il sont accueillis, comme d'habitude au Centre de Loisirs intercommunal de LAUNAC.

Le centre de loisirs propose en plus des activités habituelles, des mini-camps à la semaine sur certaines périodes.

Quels seraient vos besoins ?

- Toussaint

- Février

- Pâques

- Juillet

- Août

| |
|--|
| |
| |
| |
| |
| |

Le Centre de Loisirs étant ouvert de 9 h00 à 17 h00, un accueil en garderie vous sera proposé ;

- avant les activités de 7 h 15 à 9 h 00

oui

non

- après les activité de 17 h00 à 18 h 05

oui

non

4) Propositions éventuelles :

Merci de votre collaboration.